

RESTEZ VIVRE CHEZ VOUS C'EST POSSIBLE !



Avec l'aide de l'ÉTAT et du dispositif « MaPrimeAdapt' »,
financez l'aménagement de votre domicile :



Douche de plain-pied, monte-escalier, volets roulants électriques...
(Liste des travaux non exhaustive)



QUELLES AIDES ?

50% ou 70%
du montant des travaux subventionné

POUR QUI ?

- Personne âgée de + de 60 ans ou en situation de handicap ;
- Propriétaire ou locataire (hors HLM) ;
- Sous conditions de ressources.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
LOIRE - PUY DE DÔME

avec  **France Rénov'**
Le service public pour mieux rénover mon habitat



Association implantée depuis 70 ans
dans la Loire.

**SOLIHA est agréé par l'ÉTAT
pour mobiliser MaPrimeAdapt' !**

04 77 43 08 80

renoversonlogement@solih-loire.fr
www.loirepuydedome.solih.fr